

37. **Calibre** pour fils de caret. — (Voir n° 30).
— 932 I. Lp.
38. **Chantier de corderie** avec ses tourets. —
(Voir n° 30). — 874 I. a.
39. **Dévidoir** pour fils de caret. — (Voir n° 30).
— 166 I. a.
40. **Chariot mobile** pour le commettage. — (Voir
n° 30). — 876 I. a.
41. **Chariot** portant le toupin pour le commet-
tage. — (Voir n° 30). — 875 I. a.
42. **Machine** pour câbler les gros cordages. —
(Voir n° 30). — 1659 I. Lp.
(Modèle donné par M. Merlié-Lefevre,
au Havre).
43. **Maillet à fourrer**. — 98 I. Lp.
Fourrer un cordage, c'est le garnir,
l'entourer d'un fil de caret goudronné
— (Voir n° 30). — (M.-F.)
44. **Romaine** pour éprouver le fil de caret. —
Cette machine est destinée à déterminer
d'une manière exacte la tension néces-
saire pour rompre un fil de caret d'une
longueur donnée ; une échelle graduée
avec indicateur traduit la force de ten-
sion en kilogrammes. (M.-F.)
45. **Romaine** pour éprouver les cordages. —
169 I. a. — Machine construite d'après
les mêmes principes que la précédente
et appliquée à déterminer la force d'un
cordage.
- 2.128. **Machine** à bobiner le fil. — 926 I. a.